

**DU 2 AU 31 JANVIER 2025 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU BUZZ BOOSTER,
DISPOSITIF DE DÉTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT RAP.**

▶ **RAPPEUSES ET RAPPEURS DE TOUTE LA FRANCE & DE LA RÉUNION: INSCRIPTIONS AU BUZZ BOOSTER DU 2 AU 31 JANVIER 2025**

Les rappeurs, rappeuses, en groupe ou en solo peuvent candidater du 2 au 31 janvier 2025 au Buzz Booster. **Le ou la lauréat.e national.e bénéficiera d'une aide à la production d'une valeur de 15 000 € et une tournée nationale.** Pour participer, il est nécessaire d'avoir un répertoire original d'au moins 30 min, majoritairement en français. Le groupe ou l'artiste ne doit également pas être engagé.e.s par un contrat discographique (contrat d'artiste) auprès des majors (Universal Music, Sony Music et Warner Music) et de leurs labels. **Némir, Kikesa, Enock (lauréat 2024), Samir Flynn, Moody, Eesah Yasuke, Vadek, Skow, Di#se, Cheeko & Blanka, Pu Clan, Ksir Makoza, Feini-x Crew, Gaïden & Yoshi, ou encore Kenyon** sont issu.e.s du dispositif.

Les inscriptions se font en ligne : BUZZBOOSTER.FR

▶ **BUZZ BOOSTER, DISPOSITIF NATIONAL, PORTE PAR 19 STRUCTURES DANS 13 REGIONS :**

Le Buzz Booster est un dispositif national financé par le ministère de la Culture, qui détecte et accompagne chaque année depuis 16 ans des artistes rap de toute la France. Dans chaque région, le Buzz Booster est porté par des structures pilotes en charge de la coordination globale sur son territoire :

- ▶ **Auvergne-Rhône-Alpes** > Bizarre ! (Vénissieux) et Flower Coast (Clermont-Ferrand)
- ▶ **Bretagne** > Dooinit (Rennes) et l'Echonova (Saint-Avé)
- ▶ **Centre-Val de Loire** > Le Temps Machine (Joué-lès-Tours)
- ▶ **Grand Est** > La Cartonnerie (Reims)
- ▶ **Hauts-de-France** > Secteur 7 (Maubeuge) et Flow (Lille)
- ▶ **Ile-de-France** > La Place (Paris) & EMB Sannois (Sannois)
- ▶ **La réunion** > Tracklist 21 (Saint-Pierre)
- ▶ **Normandie** > Colossale Records (Le Havre)
- ▶ **Nouvelle-Aquitaine** > Rocher de Palmer et Rock School Barbey (Bordeaux)
- ▶ **Occitanie** > Da Storm (Nîmes) et La Casa Musicale (Perpignan)
- ▶ **Provence-Alpes-Côte d'Azur** > L'Espace Julien (Marseille)

▶ **11 LAUREATS ET LAUREATES REGIONAUX, 1 LAUREAT OU LAUREATE NATIONAL.E**

Une fois la période d'inscriptions passée, Un jury de professionnel.le.s de la musique étudiera toutes les candidatures afin de sélectionner plusieurs artistes pour la seconde étape : **l'évaluation scénique.**

Un ou plusieurs concerts de sélection auront lieu de février à mai dans chacune des 11 régions. Les sélections sur scène se feront avec 20 min de live et un entretien de 15 min entre le groupe et le jury. Parmi les critères sont pris en compte l'interprétation, le s textes, la qualité des productions musicales, la mise en scène, l'occupation de l'espace scénique (etc.).

Les finalistes régionaux seront accompagné.e.s jusqu'à la finale nationale pour tenter leur chance. Cet accompagnement prend différentes formes et s'adapte en fonction des régions : il offre plusieurs jours en résidence dans des lieux membres Buzz Booster ou de leurs partenaires régionaux, permet d'avoir des retours et des conseils pros sur leurs projets, d'être programmés en festival ou salle de concert (etc.). Ces étapes apportent une réelle visibilité médiatique aux artistes.

Les 11 lauréat.e.s se retrouvent lors de la finale nationale qui aura lieu **à l'Espace Julien à Marseille les 17, 18 et 19 juin 2025.** Bien plus qu'un simple concert, la finale Buzz Booster regroupera une multitude de professionnel.le.s du monde de la musique et se déroulera en parallèle de rencontres nationales dédiées au rap.

ESPACE PRESSE ↓